

AVIS D'APPEL D'OFFRES
APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2022/27 - AC
Acquisition de matériel de poterie
(Selon les procédures simplifiées)
A travers la procédure d'achat en ligne TUNEPS

1. L'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle se propose de lancer un appel d'offres national pour l'acquisition de matériel de poterie pour le centre de la jeune fille rurale de Sejnène.
2. Le matériel prévu par le présent appel d'offres est regroupé dans un lot unique comme suit :

| Lot Unique | Item | Qté | Désignations |
|------------|------|-----|---|
| | 01 | 02 | Tour d'artisan électrique |
| | 02 | 02 | Tour à pied |
| | 03 | 15 | Tournette de table |
| | 04 | 15 | Tournette réglable |
| | 05 | 05 | Tournette bord de table |
| | 06 | 03 | Jeux de tournettes en bois différents diamètres |
| | 07 | 05 | Jeux de tournette de découpe |
| | 08 | 05 | Tournette de tournasage |

3. La participation doit porter sur tous les items du lot. L'attribution se fait pour le **lot entier**.
4. La participation à l'appel d'offres doit être obligatoirement en ligne à travers le système d'achat en ligne TUNEPS.
Les soumissionnaires intéressés sont invités à télécharger gratuitement le dossier de l'appel d'offres sur le site web du système TUNEPS « www.tuneps.tn »
5. Seule l'originale de la caution provisoire et l'extrait original du registre de commerce doivent être expédiées sous enveloppe cachetée portant obligatoirement la mention "*Ne pas Ouvrir*" **Appel d'offres n°2022/27 AC-Acquisition de matériel de poterie pour CJFR Sejnène** »
L'enveloppe devra être adressé au nom de **Monsieur le Directeur Général de l'ATFP, 21, Rue de Libye-Tunis B.P. n°164 - 1080 CEDEX TUNIS CARTHAGE**, par voie postale recommandée ou par rapide poste ou déposée directement au bureau d'ordre central de l'ATFP contre récépissé
La valeur du cautionnement provisoire est égale à **1000 TND**.
6. La date limite de remise des offres est fixée au **29/11/2022 à 10H00** Passé ce délai, la participation à travers la procédure en ligne TUNEPS sera automatiquement fermée et aucune offre ne pourra être acceptée. Pour l'enveloppe contenant l'originale de la caution provisoire et l'extrait original du registre de commerce, le cachet du bureau d'ordre central fait foi.
7. La séance d'ouverture des offres est publique. La réunion de la commission d'ouverture des plis aura lieu le **29/11/2022 à 15H00** au siège de l'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle au **21, Rue de Libye – Tunis (6^{ème} étage)**.

La commission d'ouverture des offres rejette automatiquement :

- Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres (le cachet du bureau d'ordre central fait foi).
 - Toute offre qui ne contient pas le cautionnement provisoire.
 - Toute offre parvenue ouverte.
 - Toute offre ne contenant pas le bordereau des prix unitaires en ligne.
 - Toute offre ne contenant pas l'offre technique en ligne.
8. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant **90 jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.